

Mémoire de Master en Psychologie clinique et psychologie de la santé

Forme

- Format A4 : maximum de 50 pages pour le corps du texte (du début de l'introduction à la fin de la conclusion)
- La police doit permettre une bonne lisibilité ; on recommande généralement la police Times New Roman de 12 points. Les tableaux et graphiques peuvent comporter des tailles de police plus petites.
- Un interligne de 1½ est demandé pour le corps du texte (pas forcément indispensable pour la bibliographie et les annexes).
- Les marges ne devraient pas dépasser 2.5 cm sur tous les côtés (en-têtes et pieds de page non compris). Ils peuvent cependant être décalés afin de permettre une meilleure ouverture du document (3 cm au centre, 2 cm à l'extérieur).
- Le texte doit être justifié à gauche et à droite (lignes de même longueur pour permettre des marges régulières).
- La mise en page doit être sobre et soignée, dans un style unique pour tout le travail.
- Une impression noir/blanc est très souvent suffisante ; l'étudiant veillera alors à choisir des nuances de gris suffisamment contrastées pour d'éventuelles figures.
- L'impression se fait au recto uniquement.
- Les exemplaires remis doivent être reliés (la reliure « spirale » n'est pas autorisée pour des raisons de stockage en bibliothèque).

Contenu

En tant que chercheur, l'étudiant-e rédige son travail en utilisant le « nous » de modestie. Ainsi, on ne voit apparaître aucun « je » dans l'ensemble du travail. Il faut également éviter – dans la mesure du possible – le « on » qui est très impersonnel.

Les différentes parties du travail sont :

- **La page de titre** : un document Word est à disposition
- **Les remerciements**
- **Le résumé**

Un résumé d'environ 200 mots (ainsi que 5 mots-clés maximum), présentant de manière succincte le thème et la recherche effectuée. Il comporte généralement la présentation de : 1) la problématique du travail, 2) la démarche expérimentale mise en place, 3) les résultats et 4) la conclusion et les implications.

Les mots-clés sont soigneusement choisis selon la terminologie en usage dans les publications. Ils doivent clairement caractériser la recherche. La consultation d'un thésaurus est vivement recommandée.

- **La table des matières**

Les pages préalables (remerciements et résumé) n'apparaissent pas dans la table des matières.

- **L'introduction**

L'introduction doit premièrement sensibiliser le lecteur à la problématique. L'objectif principal est de lui faire comprendre la pertinence et l'intérêt de votre recherche. Le discours doit prendre la forme d'un « entonnoir » où l'on commence par des considérations générales (pas trop tout de même), vers une précision de la problématique précise. On ne fait généralement pas de référence directe aux instruments de mesure utilisés (questionnaire), mais on fait appel aux concepts généraux.

A la fin de l'introduction apparaît donc la problématique.

La taille de l'introduction doit être proportionnelle à la taille du travail.

- **Le contexte théorique**

Cette partie ne doit pas se résumer à une revue de littérature du/des concept(s) de votre problématique où est successivement présenté ce que les autres recherches ont trouvé dans ce domaine ; les références sont utilisées afin d'illustrer le propos de l'auteur (étudiant-e) ! Cette partie doit par conséquent articuler la littérature dans le discours de l'étudiant-e de manière à aboutir aux différentes hypothèses (ou questions de recherche) de votre travail. Ainsi, dans la construction de cette partie, il faut impérativement clarifier les hypothèses avant la rédaction et trouver le fil rouge pour y aboutir. Tous les éléments de définition, la présentation de différents modèles, les historiques, etc. doivent trouver un sens dans le travail et leur présence doit par conséquent être justifiée.

On verra donc apparaître, au fur et à mesure de la rédaction (donc à différents endroits), les hypothèses comme un aboutissement logique de la réflexion théorique. Une construction de type : présentation successive des concepts puis hypothèses en vrac est totalement irrecevable.

- **La méthodologie**

Cette partie précise les contours de la démarche de récolte de données en présentant les sujets (en respectant leur anonymat), le matériel utilisé (questionnaires et leurs qualités psychométriques, outils de mesure particuliers, etc.) ainsi que la procédure (déroulement de la passation).

- **La présentation des résultats**

Cette partie aborde les résultats de manière successive (sans faire directement référence aux hypothèses posées). Progressivement, les différentes analyses sont présentées (éventuellement à l'aide de graphiques et de tableaux appropriés) et une explication des résultats est donnée. Cette partie constitue donc un « réservoir » de résultats auquel l'étudiant fera référence dans la partie suivante.

Les résultats doivent être mis en page de façon à être les plus lisibles pour le lecteur (informations données, nombre de chiffre après la virgule, etc.) ; il ne faut donc pas se borner à une copie telle quelle des outputs SPSS.

- **La discussion des résultats**

Généralement structurée en fonction des hypothèses posées, cette partie vise à interpréter les hypothèses à l'aide des résultats présentées auparavant mais également d'informations tirées de la littérature qui amènent des éléments complémentaires. Les limites (et biais) de la recherche sont utilisées de manière à nuancer les résultats ; l'étudiant-e veillera à les utiliser à bon escient afin de montrer le recul qu'il a sur son travail.

- **La conclusion**

La conclusion correspond à une synthèse du travail et vise à donner une réponse nuancée à la problématique (présentée dans l'introduction). Sans revenir en détail sur les aspects théoriques ou sur les hypothèses particulières, elle doit relever les éléments essentiels du travail que le lecteur devrait garder en mémoire. La conclusion se termine généralement pas une ouverture (ou perspective) ciblée.

La taille de la conclusion doit être proportionnelle à la taille du travail.

- **La liste des références / bibliographie**

Cette liste doit répertorier par ordre alphabétique toutes (mais uniquement) les références citées dans le travail. Elle doit être formatée selon les normes APA.

- **Les annexes**

Les annexes peuvent contenir certains éléments que l'étudiant-e n'a pas voulu insérer directement dans son travail mais qui peuvent être utiles au lecteur (p.ex. les questionnaires utilisés, une matrice de corrélation complète, etc.).

- **La déclaration sur l'honneur**

Sur la dernière page du document écrit, figure la déclaration suivante (avec signature manuscrite sur chaque exemplaire) : *Je, soussigné-e, déclare sur l'honneur avoir rédigé mon mémoire de Master seul-e et sans aide extérieure non autorisée.*

Chaque étudiant-e rédige également une synthèse de 2 à 5 pages à destination des autorités ayant donné leur accord pour une récolte de données, des responsables des organismes ou institutions ayant participé à la recherche, voire des participants. L'étudiant-e est responsable – une fois le mémoire déposé – de transmettre cette synthèse à ces différents destinataires afin de les remercier de leur collaboration et de les informer de la teneur du travail réalisé.

Informations importantes :

Les sources secondaires (de deuxième main : « X cité par Y ») ne sont généralement pas admises. L'étudiant-e a le devoir de se référer à la source originale. La citation secondaire est toutefois tolérée lorsque le document original est totalement inaccessible.

Plagiat : Tout-e étudiant-e est tenu de connaître les différentes formes de plagiat (cf. document joint). En soumettant son travail, il/elle est conscient-e que s'approprier les idées ou les textes émis par d'autres est une faute grave. En cas de plagiat, l'étudiant-e s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion des études universitaires.